



C.O. AJAX DE DAUMERAY

et

Le Comité Régional des Pays de la Loire de Tir à l'Arc

Ont le plaisir de vous inviter à la





1ère étape de la Division Régionale Excellence

DRE2 HOMME CLASSIQUE, DRE FEMME CLASSIQUE, FEMME AP

samedi, 27 avril 2019

Horaires :	
9 h 00	Ouverture du greffe
9 h 15	Inspection du matériel
9 h 30	Echauffement de 30min
10 h 00	Début des tirs
Pause 1 heure	

Lieu :
La compétition se déroulera : terrain d'arc Aldo Puitti, rue de la Liberté 49640 DAUMERAY
 jpld.dupuis@orange.fr
 02 41 32 55 61 / 06 47 81 10 01

Important :
Présentation obligatoire d'une "attestation de licence" avec photo sur papier ou dématérialisée, ou communication du N° de licence (ou nom-prénom) avec justificatif officiel d'identité, ou passeport sportif comportant la photo et le N° de licence, ainsi que les 2 N° de téléphone des parents pour les mineurs. Tenue d'équipe et chaussures de sport, style tennis, obligatoires pour la compétition et les podiums. Les équipes de clubs sont inscrites pour la saison de DRE et affichées sur le site internet: http://www.arc-paysdelaloire.fr , les clubs doivent adresser par mail, 10 jours avant la compétition, la composition des équipes au club organisateur. * possibilité d'ouvrir la compétition en fonction des places disponibles après inscription définitive de tous les archers qualifiés Des photos ou des vidéos seront prises et susceptibles d'être mises sur les sites ou les réseaux sociaux. Si vous ne souhaitez pas y figurer merci de le signaler au greffe

Récompenses :
Une coupe à la 1ère équipe de chaque catégorie à l'issue de la 3eme étape

Modalités :
Blasons suivant réglementation FFTA
Compétition Ouverte *

Qualifications :
Rythme de tir en AB/CD ou ABC en fonction du nombre de cibles
2 fois 6 volées de 6 flèches

Informations :
Restauration sur place possible (sandwichs, frites, saucisses, boissons,...)

Phases éliminatoires et finales :
Suivant réglementation FFTA